



© MAEE

News! de la Coopération luxembourgeoise

Examen par les pairs réalisé par le Comité d'aide au développement

Pendant la semaine du 20 au 24 mars a eu lieu à Luxembourg la visite des examinateurs du CAD, le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Le but de cet exercice, qui a lieu tous les cinq ans et dont la dernière tenue remonte à 2012, est d'évaluer, dans tous ses aspects, la politique nationale de coopération au développement. A cet effet, des réunions de travail ont eu lieu avec les différents acteurs de la coopération luxembourgeoise (Direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire, ministère des Finances, Comité interministériel pour la coopération au développement (CID), ministère du Développement durable, Lux-Development, Cercle des ONG, Maison de la microfinance, Chambre de Commerce,...), ainsi qu'avec les décideurs politiques (entrevue avec le ministre Romain Schneider et la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés).

L'équipe des examinateurs était composée d'experts du secrétariat du CAD/OCDE, du Danemark et de la République slovaque. L'évaluation du CAD est complétée par une visite sur le terrain au Sénégal où, en étroite coopération avec l'ambassade du Luxembourg à Dakar, les programmes de la coopération luxembourgeoise dans ce pays cible sont passés en revue et évalués selon les critères pertinents établis par l'OCDE.

L'exercice d'évaluation se clôturera au mois de septembre par une séance de défense et de présentation à Paris à l'occasion d'une réunion du CAD. Le rapport finalisé suite à cette réunion sera ensuite rendu public.

Contenu

Visite des examinateurs du CAD	1
Coopération renouvelée du Luxembourg et de la BEI	2
Nouvelle brochure sur la microfinance et la finance inclusive	2
Visite au Burkina Faso	3
Réattribution des dossiers	3
L'Ambassade du Luxembourg à Dakar est en ligne	3
Publication des rapports d'évaluation conduit par le MOPAN	4
Nouveau président chez Lux-Dev	4
Nouvelles concernant emergency.lu	5
Aide humanitaire – nouvelles conditions générales	5
Conférence sur le nouveau Consensus européen	6

Nouvelle brochure sur la microfinance et la finance inclusive

Pour plus d'informations sur la microfinance et la finance inclusive, consultez notre toute nouvelle brochure intitulée "Luxembourg in microfinance & inclusive finance" (EN) via le lien

<http://www.gouvernement.lu/6807244/Luxembourg-in-microfinance-and-inclusive-finance.pdf>.

Bonne lecture!



© MAEE

Une coopération renouvelée du Luxembourg et de la BEI scelle 10 ans de partenariat au soutien des micro- et petites entreprises dans les pays ACP

Le Grand-Duché de Luxembourg et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont scellé un 5^e accord de coopération dans le domaine de l'assistance technique à la microfinance dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), compte tenu des résultats positifs de la coopération depuis une décennie. Ce nouveau "Protocole d'entente" permet de continuer à conjuguer l'expertise, les réseaux et les moyens du ministère des Finances et du ministère des Affaires étrangères et européennes avec ceux de la BEI, pour soutenir les projets de micro- et petites entreprises de façon ciblée et efficace. L'objectif est de contribuer au développement socio-économique et donc à la lutte contre la pauvreté.

Cet accord vise, entre autres, les projets soutenant les jeunes et développant l'accès à l'éducation, ainsi que les projets des micro- et petites entreprises dans les régions impactées par les migrations. Doté d'une enveloppe de 3,6 millions d'euros pour les trois prochaines années, il a été officiellement signé le 23 janvier 2017 au siège de la BEI à Luxembourg, par le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider, le ministre des Finances, Pierre Gramegna, le président de la Banque européenne d'investissement, Dr. Werner Hoyer et le Vice-président en charge des opérations dans les pays ACP, Pim van Ballekom.

Le Luxembourg et la BEI travaillent ensemble dans ce domaine depuis fin 2006. 48 projets de microfinance, dont certains dans les pays les plus pauvres du globe, ont bénéficié de 11,7 millions d'euros au total. Les bénéficiaires des 4 premiers accords de coopération sont localisés dans 20 pays ACP (Cameroun, Ouganda, Tchad, Ghana, République du Congo, Sénégal, Tanzanie, Namibie, Kenya, Côte d'Ivoire, Nigéria, Rwanda, Niger, Libéria, Mali, Jamaïque, Saint Domingue, République Dominicaine, Ethiopie et Timor Oriental). Certains projets régionaux ciblant l'Afrique subsaharienne ont également été soutenus.

Le suivi et l'évaluation des projets se font de façon commune par la BEI et le Luxembourg.



© BEI

Visite au Burkina Faso

Le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider, a effectué du 18 au 20 février une visite de travail au Burkina Faso. À cette occasion, il a assisté à l'inauguration du centre Noomdo, centre pour enfants vulnérables à Koudougou réalisé par l'ONG luxembourgeoise "Le Soleil dans la Main". Ce fut aussi l'occasion de dévoiler, en présence des membres et bénévoles de l'ONG ainsi que des premiers pensionnaires du centre, une plaque souvenir à la mémoire des deux membres de cette ONG qui ont perdu la vie dans le tragique accident d'avion d'Air Algérie en 2014 alors qu'ils rentraient d'une mission pour lancer les travaux du centre Noomdo.

Le ministre et sa délégation ont également rencontré à Ouagadougou les représentants et partenaires des autres ONG luxembourgeoises actives au Burkina Faso (12 actuellement).



© MAEE



© MAEE

Lors de la 9^e Commission de partenariat entre le Burkina Faso et le Luxembourg, le bilan du deuxième Programme indicatif de Coopération (PIC II) qui est arrivé à son terme en décembre 2016, fut dressé. Le ministre a également eu l'occasion d'évoquer avec les ministres burkinabè présents, les programmes de développement des trois grands secteurs du PIC III qui couvrira la période 2017-21. Il s'agit ici de la gestion durable des ressources naturelles, de l'éducation et de l'enseignement et la formation techniques et professionnels et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La Coopération luxembourgeoise alignera ses activités sur le Plan national de développement économique et social du Burkina Faso pour la période 2016-2020. Les autorités burkinabè ont présenté ce plan lors d'une conférence de bailleurs en décembre 2016 à Paris, à laquelle avait assisté le ministre Romain Schneider.

Romain Schneider fut également reçu par S.E. Monsieur Roch Kabore, Président du pays des hommes intègres, pour faire le point sur la coopération bilatérale et sur la situation politique et sécuritaire dans la région.

Réattribution des dossiers au sein de la Direction de la coopération

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion de certains dossiers a été réattribuée au sein de la Direction. Alex Diederich a ainsi repris les dossiers Union européenne et pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et Dominique Chevolet est responsable des dossiers relatifs au Burkina Faso et au Niger.

L'Ambassade du Luxembourg à Dakar est en ligne

Les internautes peuvent désormais retrouver toutes les informations concernant la Coopération luxembourgeoise au Sénégal et au Mali, deux pays partenaires de longue date, sur le site de l'Ambassade du Luxembourg à Dakar

<http://dakar.mae.lu/fr>. Le site internet met à disposition toutes les informations utiles sur l'Ambassade, les relations que le Luxembourg entretient avec le Sénégal et le Mali et des liens renvoyant à des informations sur le Luxembourg.



Nouveau président chez Lux-Development

Lux-Development – Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement (LuxDev), a accueilli son nouveau président du Conseil d'administration, Etienne Reuter, qui succède à Jeannot Waringo, en charge de ce poste depuis 12 années (2004 à 2016). Monsieur Reuter a été nommé directeur de l'Inspection générale des finances en janvier 2017. LuxDev pourra bénéficier de l'expertise de Monsieur Reuter afin d'accroître davantage ses capacités et d'augmenter l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et projets bilatéraux de la Coopération luxembourgeoise.



Publication des rapports d'évaluation du cycle 2015-2016 conduit par le MOPAN

Le réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN), dont le Luxembourg assure la présidence pour l'année 2017, réunit 18 gouvernements¹ qui fournissent 95 % de l'aide publique au développement aux organisations multilatérales. Le 15 mars 2017, le réseau a publié 10 des 12 rapports d'évaluation d'organisations multilatérales élaborés dans le cadre du cycle 2015-2016. Les rapports d'évaluation publiés concernent les organisations multilatérales suivantes :

1. Alliance du vaccin (GAVI)
2. Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
3. Organisation internationale du travail (OIT)
4. Banque interaméricaine de développement (BID)
5. Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
6. Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)
7. Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
8. Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)
9. Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA)
10. Banque mondiale (BM)

Les rapports d'évaluation sont disponibles sur le site du MOPAN à l'adresse suivante : <http://www.mopanonline.org/assessments/>



Les rapports relatifs à la Banque africaine de développement (BAD) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) seront publiés prochainement.

Les évaluations portent sur les aspects clés du fonctionnement d'une organisation, y compris les relations stratégiques, les relations opérationnelles et la gestion du rendement. Ils cherchent également à déterminer, si les organisations obtiennent des résultats pertinents et durables de manière efficace. Chaque organisation est évaluée en fonction de ses propres objectifs et les évaluations tiennent compte des mandats et modèles d'opération spécifiques. MOPAN ne compare, ni ne classe les organisations.

Le Luxembourg, qui est le leader institutionnel pour l'agence ONUSIDA auprès du MOPAN pour le cycle d'évaluation 2015-2016, a participé au lancement du rapport d'évaluation de l'agence onusienne le 13 mars 2017 à Genève durant lequel les principaux résultats ont été présentés aux représentants d'ONUSIDA et des différentes délégations des pays membres ou non du MOPAN.

¹ Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, République de Corée, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, les États-Unis et Italie

Nouvelles concernant emergency.lu

Au Nigeria, les moyens de télécommunication ont été sévèrement endommagés en raison des conflits continus et des violences persistantes auxquels le pays fait face depuis de nombreuses années. Le rétablissement des services de communication s'avérant nécessaire, le Luxembourg a décidé de fournir de la connectivité gratuite à haut débit aux organisations humanitaires sur le terrain.

Depuis le 12 février 2017, un système mobile de télécommunication par satellite du projet "emergency.lu" est désormais opérationnel au camp de base du "International Humanitarian Partnership" (IHP) à Maiduguri au Nigeria. Ce déploiement, à la demande officielle du Programme alimentaire mondial (PAM), vise à soutenir le "Emergency Telecommunications Sector" (ETS) dans ses efforts pour garantir une réponse coordonnée avec le gouvernement nigérian et les organisations humanitaires dans le Nord-Ouest du pays.

Le 7 mars 2017, le cyclone Enawo, classé de catégorie 4, a frappé Madagascar, avec des rafales de vent allant jusqu'à 300 km/h. Il s'agit du plus puissant cyclone qui ait touché la Grande île depuis le cyclone Giovanna en 2012. En réponse aux destructions causées, deux volontaires du groupe d'intervention chargé de missions humanitaires de l'Administration des services de secours et deux systèmes de télécommunication par satellite du projet "emergency.lu" ont été dépêchés à Madagascar le 14 mars 2017 sur demande du Programme alimentaire mondial (PAM) pour soutenir les efforts des acteurs humanitaires. Un premier système a été installé à Antalaha, un deuxième à Sambava, ceci en étroite collaboration avec le PAM et le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes.



© MAEE



© MAEE

De nouvelles fiches d'informations en langues française et anglaise "emergency.lu" sont désormais disponibles dans la rubrique "Publications" du portail du gouvernement! Pour tout savoir sur le projet "emergency.lu", ses origines, ses partenaires, son mode de fonctionnement et plus encore, consultez : <http://www.gouvernement.lu/1138816/publications>

Action humanitaire – nouvelles conditions générales

Les nouvelles conditions générales en matière d'action humanitaire ont été approuvées par le groupe de travail MAEE – ONG le 16 février 2017 et publiées sur le site internet du ministère

<http://www.gouvernement.lu/4690722/espace-ong>.

Le cadre général a été actualisé en tenant compte des dernières évolutions tant sur le plan conceptuel (Charte humanitaire nationale, Sommet humanitaire mondial et Grand Bargain) que procédural (sous-chapitre dédié à la nouvelle procédure en matière d'appel à projets en réponse à des besoins humanitaires d'envergure). Les conditions générales révisées en matière d'action humanitaire sont le résultat d'un effort collaboratif entre le ministère et les ONG humanitaires (Caritas, Care, Croix-Rouge luxembourgeoise et Handicap International) au cours des trois derniers mois.

**Direction de la
coopération au
développement et de
l'action humanitaire,
ministère des Affaires
étrangères et
européennes**

6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
(+352) 247 82351
(+352) 463842

Retrouvez-nous sur le web :

www.gouvernement.lu/cooperation
www.cooperation.lu

Suivez-vous sur [Twitter](#) et [Facebook](#) !

Pour vous désinscrire de News ! La newsletter de la Coopération luxembourgeoise, envoyez "désinscrire" à info.cooperation@mae.etat.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

LU  **EMBOURG**
LET'S MAKE IT HAPPEN

www.inspiringluxembourg.public.lu

Conférence sur le nouveau Consensus européen

Le 7 mars, les locaux de la direction de la coopération ont accueilli deux représentants du European Center for Development Policy Management (ECDPM), pour une présentation et un échange sur le nouveau Consensus européen pour le développement, avec pour thème central l'adaptation des politiques de développement aux nouveaux défis. Cette rencontre a rassemblé de nombreux acteurs de la coopération et professionnels du développement qui ont saisi l'occasion pour discuter des défis et des difficultés auxquels fait face l'Europe actuellement, mais aussi des éventuelles solutions pour les surmonter.

L'Union européenne traverse en effet une période d'incertitude avec notamment le Brexit, le problème des migrations irrégulières, la menace des extrémismes, ou encore la montée du nationalisme dans certains pays européens. Tous ces éléments fragilisent le développement de l'UE et représentent des défis pour sa politique de coopération au développement.

La révision du Consensus est devenue inévitable. La proposition pour un nouveau Consensus a été élaborée en 2016. Elle a pour ambition d'élargir les objectifs de la politique européenne, d'accorder une attention particulière aux Etats les plus vulnérables et d'incorporer les ODD ainsi que le climat dans le nouveau texte, en réponse à des défis désormais plus globaux.

La nouvelle proposition présente, selon les représentants de l'ECDPM, des faiblesses et lacunes, notamment une liste d'engagements trop longue et sans réelle priorisation ou orientation stratégique sur les actions à mener, ainsi qu'un manque d'éléments concrets sur le rôle des Etats membres.

A l'issue des discussions, il a été souligné que l'Union européenne a besoin d'une politique holistique pour le développement et plus de cohérence dans les politiques élaborées.



© MAEE



© MAEE